

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 10 juin 2025 relatif au tirage au sort des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection de la jeunesse de Corse

NOR : JUSF2520326A

Le directeur territorial de la protection judiciaire de la Jeunesse de Corse,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2023 établissant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse et fixant le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elle et informant les organisations syndicales de la nécessité de désigner leurs représentants avant le 13 janvier 2023 ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2023 relatif au tirage au sort des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse ;

Vu le courriel d'information d'un tirage au sort du 17 janvier 2023 des électeurs du ressort de la direction territoriale de Corse ;

Vu la prise de fonction au 1^{er} mars 2025 de Olivier FERRON directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse ;

Vu la démission de Marie-Diane RAFFALLI à la date du 18 février 2025, représentante titulaire du personnel désignés par l'organisation syndicale SNPES- PJJ/ FSU ;

Vu la démission de Jessica COIC à la date du 24 mars 2025, membre du poste de titulaire au comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse ;

Vu le courriel d'information d'un tirage au sort du 03 juin 2025 des électeurs du ressort de la direction territoriale de Corse.

ARRETE :

Article 1er

Il est constaté au désistement de deux titulaires au comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse.

Article 2

A la suite de l'organisation du tirage au sort du 10 juin 2025 pour la désignation de deux représentants du personnel titulaires, l'ordre établi est le suivant :

Madame **Flora FONTENAIS** accepte le poste de **titulaire au comité social d'administration** de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse, suite à la démission de Madame Marie-Diane RAFFALLI ;

Madame **Geneviève GRAZIANI** accepte le poste de **titulaire au comité social d'administration** de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse, suite à la démission de Madame Jessica COIC ;

Madame **Marie GUEVARA** conserve le poste de **titulaire au comité social d'administration** de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse,

Madame **Aurélie GUENNEC** conserve le poste de **suppléante au comité social d'administration** de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse,

Monsieur **André GARDELLA** conserve le poste de **suppléant au comité social d'administration** de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse,

Madame Vanina GAFFORY conserve le poste de **suppléante au comité social d'administration** de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse.

La liste des personnes tirées au sort chronologiquement est :

- 1) FONTENAIS Flora,
- 2) DEBRAS-BRADESI Cloé,
- 3) FRANCHI Guillaume,
- 4) GIANNINELLI Caroline,
- 5) PERNETTE Carole,
- 6) GRAZIANI Geneviève,
- 7) PORCHE-MASSOTEAU Nathalie,
- 8) ZERLINI Marie-Françoise,
- 9) COUDERC Thierry,
- 10) BERGER Laure,
- 11) DUBOIS Christine,
- 12) BOURDEAU Maëlle
- 13) GOURDIN Killian
- 14) FRANCHI Audrey
- 15) SEVRIN Jérôme
- 16) COSTANTINI Célia
- 17) VAN-HECKE Emilie
- 18) VOITURON Maxime
- 19) SICAUD Emmanuelle
- 20) HUYOT Marion
- 21) BORG Gwenaëlle

Article 3

Le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10/06/2025

Le directeur territorial PJJ de Corse

Olivier FERRON

